



ÉCOLE SAINTE-MARGUERITE

Place Sainte-Marguerite, 1 5004 Bouge

Tél/fax : 081 / 21 37 19

sainte.marguerite.bouge@gmail.com

www.saintemarguerite.be

Direction : Olivier BISET

Circulaire de rentrée

Le 02/09/2019

Chers parents,

L'équipe enseignante et moi-même serons ravis de vous retrouver ainsi que vos enfants après ces deux mois de vacances. Nous espérons de tout cœur que ce temps de repos vous aura permis de profiter un maximum de moments en famille.

En ce jour de rentrée, nous sommes spécialement heureux d'accueillir les nouveaux élèves et leurs parents. Nous avons également une pensée toute particulière pour les enfants qui débutent leur scolarité en section maternelle ainsi que pour les élèves de première primaire qui franchissent une nouvelle grande étape.

Par la présente, nous tenons encore à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et soyez assurés que tout sera mis en œuvre durant cette nouvelle année scolaire pour que vos enfants continuent à grandir, à s'épanouir et à acquérir une formation de qualité, tant sur le plan éducatif, que sur celui des apprentissages.

Mais le dévouement, l'enthousiasme et la compétence de chaque membre de l'équipe éducative ne suffiront pas à assurer la formation de votre enfant si une pleine collaboration ÉCOLE-FAMILLE n'est pas assurée. Alors, n'hésitez pas à communiquer ! En cas de petit(s) problème(s) ou questions concernant votre enfant, prenez contact avec la titulaire de classe qui est la mieux à même de vous apporter l'information souhaitée, sur rendez-vous ou à la sortie des classes, car les heures de cours sont précieuses ! Et pour un problème plus important, n'hésitez pas à contacter la direction.

Nous profitons aussi de cette première circulaire pour vous transmettre quelques informations spécifiques pour cette année scolaire mais qui sont essentielles au bon déroulement de l'année.

De votre côté, nous vous demandons de compléter une fiche individuelle de renseignements ci-annexée (feuille rose). Vous trouverez également la fiche signalétique de votre enfant (feuille bleue) avec les informations en notre possession. Nous vous demandons de bien vouloir les vérifier, au besoin les corriger ou les compléter et les remettre pour le lundi 9 septembre au titulaire de votre enfant.

En annexe, vous trouvez aussi une multitude d'informations sur la vie organisationnelle de l'école. En effet, durant cette période de travaux, nous avons dû nous adapter, il y a donc quelques changements, notamment le déménagement de nos bureaux. Ils sont transférés au 1^{er} étage dans les locaux de la Ferme – accès par l'escalier métallique de la petite cour maternelle

Merci d'avance pour votre compréhension et pour votre indulgence !

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves.

Pour l'équipe éducative,

Olivier Biset

Informations diverses

1. Organisations et affectations

➤ En section maternelle, en fonction du nombre d'enfants présents, nous devrions avoir 5 classes :

- ✓ 2 classes d'Accueil/M1 : Titulaires : Mmes Isabelle (4/5) et Christelle (1/5) et Véronique
 - ✓ 1 classe de M1/M2 : Titulaire : Mme Annick
 - ✓ 2 classes de M2/M3 Titulaires : Mme Sophie et Mélodye
- Chaque classe bénéficiera de 2 périodes de psychomotricité avec Mme Elise.
 - Mmes Sheila (4/5) et Bénédicte (1/5), nos puéricultrices seront présentes au service des plus petits, ainsi que Mme Muriel.
 - Des stagiaires seront régulièrement présents à l'école.

➤ En section primaire, nous organisons 7 classes :

1 classe de P1 (Mme Martine) - 1 classe de P2 (Mme Caroline)- 1 classe de P3 (Mme Laetitia) - 2 classes de P4 (Mme Françoise et Mme Annick) - 1 classe de P5 (Mmes Tamsin et Florence) - 1 classe de P6 (Mme Esther)

- Mme Ingrid assurera des périodes de polyvalence et d'aide (remédiation) dans certaines classes. Durant son absence, c'est Mr Jean-Lou qui la remplacera.
- Mr Jacques donnera notamment les cours multimédias, de musique... dans chaque classe primaire.
- Mevrouw Françoise donnera le cours de néerlandais aux élèves de P5 et P6.
- En éducation physique, les cours seront donnés par Mme Béatrice et Mr Paul.

➤ Extra-scolaire

Mme Maryse Marchand reste responsable de la coordination de l'accueil extrascolaire. Elle pilote une équipe de plusieurs accueillants-surveillants.
garderie.smb@gmail.com

➤ Secrétariat : M^{me} Angélique (les lundi, mercredi, vendredi)
secrtaire.smb@gmail.com

➤ Nettoyage et entretien : M^{me} Maryse Jacquet, Mme Cindy et Mr Frank

2. Disposition concernant les rangs le matin

Dès ce mardi 3 septembre, nous insistons pour que les parents ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école après 8h, excepté les parents des « nouveaux » élèves en classe d'Accueil. La sécurité de tous et la rentrée dans le calme s'imposent. Vous y êtes bien entendu autorisés si vous désirez rencontrer un enseignant ou la direction de 8h25 à 8h40.

3. Horaire des cours

- en maternelle
 - 08h40 - 12h15 : temps de la classe (10h45-11h15 : récréation)
 - 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
 - 12h40 - 13h40 : surveillance de midi dans la cour de récréation ou sieste pour les plus petits
 - 13h40 - 15h35 : temps de la classe (la sieste se poursuit pour les petits une partie de l'après-midi)
 - 15h35 : sortie

- en primaire
 - 08h40 - 12h15 : temps de la classe. (10h20-10h35 : récréation)
 - 12h15 - 12h40 : temps du repas en classe
 - 12h40 - 13h40 : surveillance de midi dans la cour de récréation
 - 13h40 - 15h20 : temps de la classe
 - 15h20 : sortie ou récréation pour les élèves de primaire uniquement.

Merci de veiller à respecter les heures d'arrivée dans l'établissement afin de garantir à tous un bon départ de chaque journée scolaire.

4. « Sortie des classes » et sécurisation aux abords de l'école

- L'emplacement sur la voie publique devant l'école est un « dépose-minute ».
- Pour la sécurité de tous, il vous est demandé de redoubler de prudence aux abords de l'école et de respecter la signalisation en place.
- Pour désengorger quelque peu la sortie des classes, les élèves de primaire peuvent quitter l'école à partir de 15h20. Si vous les autorisez, ils peuvent également sortir seuls de l'école aux jours et heures notés sur une carte de sortie.

Pour des questions de sécurité également, nous demandons que les parents soient présents physiquement (pas au volant de leur voiture) à la barrière

- À partir de 15h20 pour les élèves de primaire
- A partir de 15h35 pour les élèves de maternelle.

Durant cette période (de 15h20 à 15h45), nous vous demandons de ne pas entrer dans la grande cour de l'école. Seuls les parents qui ont un RDV y sont autorisés.

5. Déclarations et justificatifs d'absence

- Si votre enfant est malade, merci de déclarer son absence via le site internet de l'école.
- En section maternelle, les absences ne sont pas à justifier.
- En section primaire, toute absence doit être justifiée par un mot des parents (sur papier libre) ou par un certificat médical.

6. Prise de médicaments

Pour pouvoir administrer un médicament à votre enfant, nous avons besoin d'une autorisation de votre médecin. Celui-ci peut l'envoyer par mail à l'école.

7. Extrascolaire : garderie du matin – surveillance de midi – garderie du soir : horaire

- De 7h à 8h: 0.80 € par ½ heure entamée.
- A partir de 8h: gratuité.
- Temps de midi : Montant forfaitaire pour toute l'année : 40 € pour le 1er enfant et à partir du second enfant et suivant(s) : 30 €. Ce montant vous sera facturé fin octobre.
- 15h20 - 15h45 : gratuité.
- 15h45 - 18h15 : 0.80 € par ½ heure entamée.
!!! N'oubliez pas de venir signer le registre des présences à la garderie. En cas d'oubli, nous devons considérer que votre enfant est resté à l'école jusqu'à 18h15.
- Le vendredi, l'asbl Tradanim propose des cours payants (facultatifs) de néerlandais aux enfants de M1 à P4 de 15h45 à 16h45 www.tradanim.be

Garderie du matin durant la période des travaux :

- Entre 7 et 8h :
 - au rez-de-chaussée de la Ferme pour les enfants de maternelle
 - dans la classe de Mme Caroline pour les enfants de primaire
- Entrée pour tous par la petite porte en bois – cour des maternelles – ce sera fléché !
- Entre 8h et 8h40 :
 - dans la petite cour des maternelles pour les élèves des classes de Mmes Annick – Isabelle – Véronique
 - dans la grande cour pour les élèves de primaire + classes de Mmes Mélodye et Sophie

Garderie du soir durant la période des travaux :

➤ Par beau temps :

- pour les élèves de M3 et de primaire : dans la grande cour
- pour les autres élèves de maternelle : dans la petite cour

➤ Par temps froid ou pluvieux :

- Les élèves d'Accueil - M1 et M2 seront au rez-de-chaussée de la Ferme (classe de Mme Isabelle)
- Les M3 seront dans la classe de Mme Mélodye ou Mme Sophie jusqu'à 17h30. Ensuite, ils iront rejoindre les plus jeunes au rez-de-chaussée de la Ferme.
- Les P1/P2 seront dans la classe de Mme Martine (classe n°2)
- Les P3/P4 seront dans la classe de Mme Laetitia (classe n°3)
- Les P5/P6 seront dans la classe de Mme Florence /Mme Tamsin (classe n°4)

Etudes pour les élèves de primaire les lundi-mardi et jeudi :

- Les P1/P2 seront dans la classe de Mme Françoise (local 12) – 1^{er} étage
- Les P3/P4 seront dans la classe de Mme Annick (local 11) – au Rez
- Les P5/P6 seront dans la classe de Mme Esther (local 13) – au 2^{ème} étage

➤ Entrée par la grande cour – bâtiment au fond de la cour sur votre droite

8. Organisation et inscription de l'étude après la classe et de la garderie du mercredi après-midi

Cette année encore, **à partir du lundi 9 septembre**, les études surveillées seront « intergénérationnelles » et confiées à des personnes pensionnées ou à des grands-parents de l'école. Ces personnes, que nous remercions pour leur engagement, prêteront sous contrat de volontariat sous la responsabilité de l'école.

Pour la bonne organisation de celles-ci, voici quelques consignes :

- A. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude systématiquement, un ou plusieurs jours par semaine, nous vous demandons de l'inscrire via le site de notre école (www.saintemarguerite.be) pour le vendredi 6 septembre au plus tard. Seules les présences effectives seront facturées en fin de mois.
- B. Si vous souhaitez que votre enfant se rende à l'étude occasionnellement
 - Pour les élèves de P1 à P4 : un mail la veille ou le jour même en matinée à garderie.smb@gmail.com suffit. L'idéal est que votre enfant soit informé le matin s'il doit se rendre ou pas à l'étude du soir.
 - Pour les élèves de P5-P6 : nous estimons que ces élèves sont suffisamment « grands » pour savoir s'ils doivent se rendre à l'étude ou pas (en fonction de l'état d'avancement de leurs devoirs). Nous partons du principe que nous

pouvons leur faire confiance. Si ce n'est pas le cas, veuillez nous prévenir et les inscrire.

- Le prix forfaitaire est de 0.80€ pour les élèves de P1/P2 (30 min de 15h45 à 16h15) et de 1.60€ pour les P3 à P6 (1h de 15h45 à 16h45)
- Sans motif impératif, nous vous demandons de ne pas venir rechercher votre enfant avant 16h15 (le forfait sera appliqué même si votre enfant est repris plus tôt).
- Lorsque l'étude est terminée, les enfants se rendront automatiquement à la garderie.
- Nous demandons à tous les élèves inscrits à l'étude de prévoir, dans leur cartable, de quoi s'occuper en silence (lecture, dessin...) s'ils ont terminé leur travail avant la fin de l'heure. Par beau temps, lorsque les devoirs sont terminés, les enfants seront autorisés à se rendre à la garderie à l'extérieur.

Garderie du mercredi après-midi de 12h30 à 18h00 :

Si votre enfant reste à l'école à partir de 13h45, nous vous demandons de l'inscrire via le site de notre école www.saintemarguerite.be pour le lundi soir au plus tard pour que nous puissions prévoir le matériel nécessaire à l'activité de l'après-midi.

Si votre enfant est présent de façon régulière tous les mercredis, veuillez le signaler par mail sur garderie.smb@gmail.com .

9. Sandwichs et « soupe » : distribution à partir du 9 septembre

- Sandwichs (pain artisanal, garniture bio ou locale) 2 possibilités :
- Possibilité de commander pour la semaine des sandwichs ou dagoberts au jambon, fromage, jambon/fromage et thon. Prix : 2 € / sandwich mou ou ¼ de baguette, 3€/dagobert crudités. Si votre enfant est absent un jour, vous pouvez décommander en envoyant le jour J **avant 9h** un mail à sandwich.smb@gmail.com . Si le sandwich n'a pas été décommandé, il sera facturé et mis au frigo si vous souhaitez le récupérer.
- Possibilité de les commander la veille ou le jour J **avant 9h**

Pour toutes les commandes de sandwichs et dagoberts, veuillez vous rendre sur notre site internet. Ils vous seront facturés en fin de mois.

- Soupe
- Jusqu'à la fin avril, votre enfant aura la possibilité de recevoir un bol de potage (légumes frais bio ou locaux).
- Prix : **0.80 €** / jour / enfant de la section primaire **0.60 €** / jour/enfant de la section maternelle.
- Inscription en début d'année via notre site internet.
- En cours d'année, possibilité de vous inscrire ou d'interrompre la commande (à la fin du mois) par mail: garderie.smb@gmail.com.
- La soupe sera facturée anticipativement pour le mois suivant.

En cas de maladie, il est possible de venir chercher la soupe dans un thermo (merci de nous prévenir de votre passage). Il n'y aura pas de remboursement.

Rappel : les factures seront envoyées par mail en début de mois. Pour éviter une surcharge de travail et mettre à mal les finances de l'école, nous vous demandons de régler celle-ci **dès réception sans oublier la communication structurée**. En cas de problèmes financiers, n'hésitez pas à prendre contact en toute discrétion avec Mr Biset afin de trouver une solution. Pour toute autre question, Mme Angélique se tient à votre disposition.

10. Photos

Un photographe des Editions de l'Avenir se présentera à l'école dans les prochains jours pour prendre une photo de la classe de première année primaire. Si vous voyez une objection à ce que votre enfant figure sur cette photo qui sera publiée dans le journal, veuillez nous le faire savoir.

11. Diffusion des circulaires et des factures

Dans un souci d'écologie et d'économie, nous envoyons à tous les circulaires et informations de la vie de l'école PAR MAIL (sauf avis contraire de votre part). Sachez que tous les documents seront accessibles et téléchargeables à tout moment sur le site internet de l'école dans l'onglet « communications ». Nous envoyons également les factures mensuelles par mail.

A défaut d'opposition des parents, les adresses courriels et numéros de téléphone des familles seront communiqués aux différents comités de parents de l'école. Ceux-ci sont également soumis à la Règlementation générale sur la protection des données. Toute opposition doit faire l'objet d'une demande écrite formulée à la direction au moment de l'inscription de l'enfant.

12. Inscriptions futures des petits frères ou petites sœurs

Etant donné que les places sont très limitées, nous vous informons qu'il est important de bien les inscrire à l'avance (dès la naissance). Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et il n'y a pas de priorité établie.

13. Quelques projets en cours... En quelques mots...

- La rentrée scolaire 2019 verra la mise en œuvre du **Plan de pilotage** dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Nous avons choisi 3 objectifs déclinés en stratégies et plan d'actions :
 - Améliorer les résultats des élèves en langue française, en particulier « Lire »
 - Renforcer la collaboration au service de la continuité des apprentissages pour les élèves

- Afin d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, renforcer la coopération et le partenariat (communication) de la triangulation "enfants-enseignants-parents" au sein de l'école

Bonne nouvelle, notre Plan de pilotage vient d'être validé par notre Délégué aux Contrats d'Objectifs et par notre Directeur de Zone.

Nous poursuivons également la mise en œuvre de nos Projets d'établissement, pédagogique et éducatif (cfr site de l'école)..

- Participation de notre école à des actions environnementales : **Goodplanet Challenges** - collecte de bouchons en plastique pour l'asbl bougeoise **Mat' et eau** (www.mateteau.be) – collecte de piles Bebat

Nouveauté : nous souhaitons tendre aussi vers une école « zéro déchet ». Veuillez munir votre enfant d'une gourde (nominative) et de favoriser les collations sans emballage (si possible), merci ! Pour les repas de midi, veuillez limiter au maximum le papier alu et film plastique et favoriser la boîte à tartines.

- Poursuite du projet **intégration** : 10 élèves de notre école, ayant un trouble d'apprentissage, bénéficieront de périodes d'aide de deux enseignant(e)s et d'une logopède de l'enseignement spécialisé durant leur temps scolaire.

14. Quelques dates connues à ce jour

- 5 septembre : réunion de parents collective pour les parents de la classe de Mme Annick (M1-M2) à 19h
- 5 septembre : réunion de parents collective pour les parents des classes de Mmes Isabelle et Véronique (Acc-M1) à 19h30
- 6 septembre : réunion de parents collective pour les parents des classes de Mmes Mélodye et Sophie (M2-M3) à 19h30
- 11 septembre : réunion de parents collective pour les parents de P1 et P2 (19h30)
- 3 octobre : cross pour les élèves de la section primaire (organisé par la FRSEL)
- 10 octobre : photos individuelles et collectives
- 14 octobre : festival nature pour les P3 à P6
- 15 octobre : Journée de formation pour les **instits primaires** uniquement, cours suspendus
- 7 et 8 novembre : journées de formation pour **tous les enseignants**, cours suspendus
- Remise des bulletins sur rdv : semaine du 25/11 au 29/11
- 13 décembre : concert de Noël (section primaire) et drink dans la cour de l'école
- 31 janvier : Journée de formation pour les **instits maternelles** uniquement, cours suspendus

- Remise des bulletins sur rdv : semaine du 16 au 20/03
- 3 avril : chasse aux œufs organisée par le comité de parents
- 29 mai : marche parrainée
- 24 juin (18h30) : remise des diplômes (M3)
- 25 juin : journée sportive pour tous les élèves de primaire
- Dimanche 28 juin : Fancy-fair
- Remise des bulletins sur rdv : les 29 (à partir de 15h30) et le 30 /6/2020

15. Journées pédagogiques

Durant ces journées, les cours seront suspendus mais l'école reste ouverte et une garderie est assurée pour les enfants dont les parents travaillent et qui n'ont pas de solution de garde. Participation aux frais : 7.5 euros la journée (8h40-15h35).

Les temps de garderie sont en sus aux horaires et prix habituels.

Afin d'organiser au mieux la garderie ces jours-là, je vous demanderai d'inscrire au préalable votre (vos) enfant (s) via notre site internet uniquement.

- Date butoir d'inscriptions pour la journée du 15 octobre : le vendredi 11 octobre
- Date butoir d'inscriptions pour les journées du 7 et 8 novembre : le vendredi 1 novembre.

En cas d'inscription tardive et en fonction du nombre d'enfants inscrits, nous nous autoriserons de refuser l'inscription. Nous sommes soumis aux normes d'encadrement de l'ONE

16. Calendrier scolaire année scolaire 2019-2020

Rentrée scolaire	lundi 2 septembre 2019
Fête de la Communauté française	vendredi 27 septembre 2019
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 28 octobre 2019 au vendredi 1er novembre 2019
Commémoration du 11 novembre	lundi 11 novembre 2019
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 24 février 2020 au vendredi 28 février 2020
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 6 avril 2020 au vendredi 17 avril 2020
Fête du 1er mai	vendredi 1er mai 2020
Congé de l'Ascension	jeudi 21 mai 2020
Congé	vendredi 22 mai 2020
Lundi de Pentecôte	lundi 1er juin 2020
Les vacances d'été débutent le	mercredi 1er juillet 2020



N'hésitez pas à liker et suivre l'actualité des « Comités des parents de l'école Sainte-Marguerite » sur Facebook